

ASSEMBLÉE NATIONALE9 janvier 2026

PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2026 - (N° 2247)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

N° 2056

AMENDEMENTprésenté par
M. Juvin

ARTICLE 11 OCTIES

À l'alinéa 7, après le mot :

« taxes »,

insérer le mot :

« additionnelles ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.